

**Devis n° CGC000841**

Notre référence	PGC000761
En date du	12/02/2025
Suivi par	BRELIVET Louann
Tél du client	+33298427100

**Mairie de GUIPAVAS**

Place Saint Eloi  
29490 Guipavas  
France

**Obsèques de xx**

Admission en chambre funéraire

Mise en bière

Levée de corps

Inhumation

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		<b>75,00</b>	<b>398,00</b>	
Les démarches et formalités simples	20,00	75,00		
1 La cellule réfrigérée par jour supplémentaire	20,00		39,00	
Séjour en cellule réfrigérée forfait 1 jour	20,00		138,00	
Toilette et présentation	20,00		221,00	
Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu		<b>237,00</b>		
* Le transfert avant mise en bière (forfait 25 kms A/R)	10,00	237,00		
Cercueil et accessoires		<b>837,00</b>		
* Cercueil VIENNE, sarcophage pin massif, teinte foncée, cuvette biodégradable, 4 poignées avec plaque nominative	20,00	837,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 837.00 € TTC</b>				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		<b>482,00</b>		
* Le corbillard et son chauffeur	10,00	482,00		
Cérémonie funéraire		<b>221,00</b>		
1 1 porteur au convoi	20,00	74,00		
L'équipe de 2 porteurs au convoi	20,00	147,00		
Inhumation		<b>637,00</b>	<b>431,00</b>	
Fourniture et pose d'une semelle béton	20,00		431,00	
# Creusement et comblement pleine terre 1 place	20,00	637,00		
<b>Total fournitures et services TTC en euros</b>		<b>2 489,00</b>	<b>829,00</b>	<b>0,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;  
2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	2 165,84	433,16
10,00	653,63	65,37

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 819,47	498,53	3 318,00

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

**Devis établi le 12/02/2025, valable 30 jours à compter du 12/02/2025**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature précédée de la mention  
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller  
Cachet de l'agence*

**Devis n° CGC000842**

Notre référence	PGC000762
En date du	12/02/2025
Suivi par	BRELIVET Louann
Tél du client	+33298427100

**Hôtel de Ville Mairie de Guipavas**

Place Saint Eloi  
29490 GUIPAVAS  
France

**Obsèques de xx**

Admission en chambre funéraire

Mise en bière

Levée de corps

Présentation du défunt

Crémation

Dépôt d'urne en case de columbarium

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		<b>135,00</b>	<b>398,00</b>	
Les démarches et formalités simples	20,00	75,00		
1 La cellule réfrigérée par jour supplémentaire	20,00		39,00	
Séjour en cellule réfrigérée forfait 1 jour	20,00		138,00	
Toilette et présentation	20,00		221,00	
* Urne de dispersion en Carton Assorties 4 L - Bambou	20,00	60,00		
Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu		<b>301,00</b>		
La housse sanitaire	20,00	64,00		
* Le transfert avant mise en bière (forfait 25 kms A/R)	10,00	237,00		
Cercueil et accessoires		<b>837,00</b>		
* Cercueil VANOIS, sarcophage pin massif, teinte foncée, cuvette biodégradable, 4 poignées avec plaque nominative	20,00	837,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 837.00 € TTC</b>				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		<b>482,00</b>		<b>20,00</b>
Vacation de police (Trésor Public de Guipavas 29 29490 GUIPAVAS)	0,00			20,00
* Le corbillard et son chauffeur	10,00	482,00		
Cérémonie funéraire		<b>74,00</b>		
1 1 porteur au convoi	20,00	74,00		
Crémation				<b>792,00</b>
Frais de crémation (Crématorium de Brest 29 Ne pas utiliser mais le TNA001394 29200 BREST)	0,00			792,00
<b>Total fournitures et services TTC en euros</b>		<b>1 829,00</b>	<b>398,00</b>	<b>812,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 256,67	251,33
10,00	653,63	65,37
0,00	812,00	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 722,30	316,70	3 039,00

Si scellement urne sur monument : 99,50€  
Si glissement de tombe : 343,00€  
Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

**Devis établi le 12/02/2025, valable 30 jours à compter du 12/02/2025**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature précédée de la mention  
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"

Signature du conseiller  
Cachet de l'agence